

PROCÈS-VERBAL

3^e réunion – séance extraordinaire
Le vendredi 16 août 2019
par conférence téléphonique

La réunion s'ouvre sous la présidence de M. Vincent Joli-Coeur, président du conseil, P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire générale, agissant à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

P ^r Pierre Cossette	P ^{re} Mélanie Levasseur
M. Steve Flanagan	M ^{me} Julie Maltais
M ^{me} Renée Gallant	P ^{re} Pascale Morin
M. Hugo Giguère	M ^{me} Nathalie Noël
M. Vincent Guay	D ^r Charles Orfali
M. Vincent Joli-Coeur	M. Stéphane Tremblay
P ^{re} Isabelle Lacroix	

Les membres suivants se sont excusés :

M. Azfar Badaroudine	P ^r Éric Marchand
M. Matthew Cassar	P ^r François Michaud
M. Sylvain Desjardins	M ^{me} Josette Normandeau
M. Michael Goldbloom	M. Denis Paré

Les vice-rectrices et vice-recteurs ici nommés et la secrétaire générale participent à la réunion :

P ^r Vincent Aimez	P ^{re} Christine Hudon
P ^{re} Jocelyne Faucher	P ^r Jean-Pierre Perreault
P ^r Jean Goulet	

CA-2019-08-16-01
Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour, tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOMINATIONS/ÉLECTIONS

CA-2019-08-16-02
Conseillère en matière de respect des personnes – nomination – confidentialité

La secrétaire générale explique qu'afin de pourvoir un deuxième poste de conseillère ou de conseiller en matière de respect des personnes, un comité de sélection a été constitué. Le comité de sélection a rencontré quatre (4) personnes en entrevue. Deux personnes ont été retenues par le comité de sélection. Le comité a convenu qu'une deuxième entrevue était nécessaire afin de retenir

une seule candidature et que cette deuxième entrevue serait complétée par des tests psychométriques. Il a également été convenu par le comité que M^{me} Isabelle Duclos, conseillère en matière de respect des personnes, et P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire générale, procèderaient à cette entrevue complémentaire.

À la suite de ce processus, la candidature de M^{me} Geneviève Côté a été retenue. Le curriculum vitae confidentiel de M^{me} Côté est présenté en DI-1.

Considérant que M^{me} Geneviève Côté doit bénéficier d'un statut de fonction de nature indépendante, il est opportun qu'elle soit nommée par le conseil d'administration, conformément à l'article 7.8 de la *Politique sur la promotion des droits fondamentaux des personnes et la prévention de toute forme de harcèlement et de discrimination* (Politique 2500-015).

Le comité des ressources humaines a formulé un avis favorable à cette nomination.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- nomme madame Geneviève Côté à titre de conseillère en matière de respect des personnes pour une entrée en fonction le 23 août 2019;
- déclare confidentielle cette décision jusqu'à l'annonce de la nomination.

(Document en annexe)

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CA-2019-08-16-03

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2019-2020, le conseil d'administration fixe la prochaine réunion au lundi 30 septembre 2019, sous réserve de modification par le président si les circonstances l'exigent.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

CA-2019-08-16-04

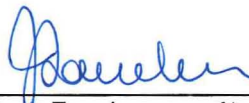
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 30 septembre 2019.



Denis Paré, président



P^{re} Jocelyne Faucher, secrétaire